

Ajournement de la séance du 21 juin 2010 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes- Rivières, tenu au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 28^{ème} jour de juin 2010 et auquel sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant et Lynda Tessier.

Madame la commissaire parent : Sonia Boulay.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Madame la commissaire : Annik Tomlinson.

Madame la commissaire parent : Manon Côté.

Autre absence : Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;

01. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 10.06.28
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De procéder à la réouverture de la séance ordinaire du 21 juin 2010.

Adopté à l'unanimité.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 10.06.28
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporter les points suivants à la séance d'ajournement du 30 juin 2010 :

- 09.1 Adoption des Règles budgétaires 2010-2011 (documents RF 10.06.28-09.1).
- 09.2 Taux de la taxe scolaire et prévisions budgétaires 2010-2011 (documents RF 10.06.28-09.2).
- 09.3 Exigibilité de la taxe scolaire (documents RF 10.06.28-09.3).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences, réouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour
- 03- Période de questions du public
- 04.1 Correspondance.
- 04.1.1 De madame Julie Mac Murray, attachée politique de monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec : Accusé de réception de la résolution HR 10.05.31-002 concernant le Projet de loi numéro 100, *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.*
- 04.2 Mot de la présidente.
- 04.3 Convention de partenariat (document DG 10.06.28-04.3 et document séance tenante : DG 10.06.28-04.3a).
- 04.4 Structure administrative des cadres – Nominations et affectations du personnel de direction (documents joints DG 10.06.28-04.4 et documents séance tenante).
- 08.1 Démission (document séance tenante : RH 10.06.28-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document séance tenante : RH 10.06.28-08.2).
- 08.3 Modification du plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2010-2011 (document déjà transmis et modifié RH 10.06.28-08.3).
- 09.1 **Reporté à la séance d'ajournement du 30 juin 2010 :** Adoption des Règles budgétaires 2010-2011 (documents RF 10.06.28-09.1).
- 09.2 **Reporté à la séance d'ajournement du 30 juin 2010 :** Taux de la taxe scolaire et prévisions budgétaires 2010-2011 (document RF 10.06.28-09.2).
- 09.3 **Reporté à la séance d'ajournement du 30 juin 2010 :** Exigibilité de la taxe scolaire (document RF 10.06.28-09.3).
- 10.1 Adjudication de contrat
- 10.1.1 Système d'alarme-incendie (mise au point) - École Mgr-Euclide-Théberge (document séance tenante : RM 10.06.28-10.1.1).
- 10.1.2 Système d'alarme-incendie (mise au point) - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document séance tenante : RM 10.06.28-10.1.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Ajournement de la séance au mercredi 30 juin 2010 à 19 h au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Pierre Asselin, parent d'un élève fréquentant l'école Frère-André à Mont-Saint-Grégoire, interpelle les membres du Conseil des commissaires à l'égard des transferts administratifs des élèves et des impacts liés à cette situation sur les enfants et leur famille. Il mentionne que le milieu s'est mobilisé afin de manifester leur désaccord aux transferts d'élèves. À cet effet, il dépose séance tenante, une pétition signée par des résidents de la municipalité et une lettre de madame Suzanne Boulais, mairesse de Mont-Saint-Grégoire, en appui à leurs démarches. De plus, monsieur Asselin propose un modèle d'organisation scolaire pour l'école Frère-André.

Madame Geneviève Landry, parent d'un élève affecté à l'école Saint-Michel de Rougemont, manifeste son désaccord et ses inquiétudes à l'égard du transfert possible de son fils de l'école Saint-Vincent de Saint-Césaire vers l'école Notre-Dame-du-Sourire de Sainte-Brigide d'Iberville. Elle précise toutefois que certaines récriminations devraient être adressées à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui par la décision prise à l'effet de diminuer les

ratios du nombre d'élèves par classes au primaire amplifie, dans certains cas, la problématique liée aux transferts d'élèves.

Madame Catherine Bernard, parent d'un élève fréquentant l'école Saint-Vincent, manifeste son désaccord à l'égard du transfert de sa fille vers l'école Notre-Dame-du-Sourire et insiste sur les impacts de cette situation. Elle questionne la distance établie entre son domicile et l'école Saint-Vincent.

Madame Anne Dumont, parent d'un élève fréquentant l'école Frère-André, réitère les inquiétudes des enfants et des parents à l'égard des transferts d'élèves. Elle souhaite que les parents puissent avoir la possibilité de regarder des alternatives possibles avec les représentants de la Commission scolaire.

Madame Stéphanie Chassé, parent d'un élève fréquentant l'école du Petit-Clocher à Clarenceville, dénonce et déplore l'article publié dans La Presse, intitulé « Fin des classes à Clarenceville – Je n'ai pas hâte de ne plus aller à l'école ». Elle questionne la véracité de certains éléments rapportés dans l'article. Madame Isabelle Leclerc appuie les propos de madame Chassé.

Monsieur Robert Boudreau, pro-maire à la municipalité de Clarenceville, dénonce également les articles parus dans la Presse ainsi que sur Cyberpresse.

Madame Marie-Claude Lehoux, parent d'un élève affecté à l'école Saint-Michel de Rougemont mais qui a fréquenté l'école Saint-Vincent de Saint-Césaire au courant de l'année scolaire 2009-2010, manifeste son désaccord et ses inquiétudes quant à la possibilité que son enfant soit transféré pour la prochaine année scolaire vers l'école Notre-Dame-du-Sourire de Sainte-Brigide d'Iberville.

Monsieur Éric Labelle, président du Conseil d'établissement de l'école Frère-André, souhaite que des changements soient apportés à la Politique d'admission et d'inscription des élèves de la Commission scolaire, afin de minimiser les transferts d'élèves vers d'autres écoles.

Anne-Charlotte Pacheco-Labelle, élève de l'école Frère-André et susceptible de vivre un transfert d'école, témoigne de son attachement à l'école et des impacts de cette décision sur les liens qu'elle a déjà créés. De plus, elle dépose séance tenante une pétition signée par des élèves de l'école qui l'appuient dans ses démarches.

Suite au décès de madame Caroline Poirier, enseignante à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, madame Linda Touchette se fait la porte parole de la famille pour remercier la Commission scolaire des Hautes-Rivières des défis qu'elle lui a permis de réaliser et des belles années qu'elle y a vécues.

04.1 CORRESPONDANCE

04.1.1 De madame Julie Mac Murray, attachée politique de monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec : Accusé de réception de la résolution HR 10.05.31-002 concernant le Projet de loi numéro 100, *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.*

04.2 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 21 juin 2010.

04.3 CONVENTION DE PARTENARIAT (document DG 10.06.28-04.3 et document séance tenante : DG 10.06.28-04.3a)

Considérant que conformément à l'article 459.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire doivent convenir, dans le cadre d'une convention de partenariat, des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant que la convention de partenariat porte notamment sur les éléments suivants :

- 1° les modalités de la contribution de la commission scolaire à l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables déterminés par la ministre en application de l'article 459.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- 2° les moyens que la commission scolaire entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis en application du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- 3° les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par la commission scolaire.

Considérant le contexte particulier de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, en lien avec la gestion de la décroissance scolaire, et ce, depuis quelques années;

Considérant l'importance que la Commission scolaire accorde à la qualité de ses services offerts;

Considérant l'importance que la Commission scolaire accorde à la mise en œuvre de la convention de partenariat qui a comme visée d'accroître la persévérance et la réussite des élèves;

Considérant les exigences du suivi de la convention de partenariat et du processus de reddition de comptes;

Considérant les discussions et les négociations tenues entre les représentants de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ceux de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à l'égard du contenu de ladite convention de partenariat;

Considérant la recommandation favorable émise par la direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'égard du contenu du projet de convention de partenariat soumis au Conseil des commissaires;

HR 10.06.28
003

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'autoriser madame Andrée Bouchard, présidente et madame Claude Boivin, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à signer la convention de partenariat à intervenir entre la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et ce, tel que présenté au document déposé et identifié sous la cote DG 10.06.28-04.3a.

Adopté à l'unanimité.

04.4 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES – NOMINATIONS ET AFFECTATIONS DU PERSONNEL DE DIRECTION (documents joints DG 10.05.28-04.4 et documents séance tenante)

Structure administrative des cadres

Considérant les besoins en personnel cadre de la Commission scolaire pour l'année 2010-2011;

Considérant les critères établis par la direction générale à l'égard de l'attribution des postes cadres pour les établissements;

HR 10.06.28
004

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'adopter pour l'année 2010-2011, la structure administrative des cadres, telle que ci-après décrite :

STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES

ANNÉE 2010-2011

Unité administrative	Identification du poste
École Jean XXIII	Direction
École Saint-Michel	Direction (50 %)
École Notre-Dame-du-Sourire	Direction (50%)
École Saint-Vincent	Direction
École Micheline-Brodeur	Direction
École Paul-Germain-Ostiguy	Direction Direction adjointe Direction adjointe (50 %)
École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Direction
École du Pélican	Direction
École Sacré-Coeur (secteur Iberville)	Direction
École Hamel	Direction
École Capitaine Luc Fortin	Direction
École Saint-Alexandre	Direction
École Sainte-Anne	Direction (50%)
École Frère-André	Direction
École du Petit Clocher	Direction (50%)
École de Richelieu	Direction
École Jeanne-Mance	Direction (60%) + Tâche
École Notre-Dame-de-Fatima	Direction
École Crevier	Direction
École Pointe-Olivier	Direction
Polyvalente Marcel-Landry	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Adjointe administrative
École Monseigneur-Euclide-Théberge	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe (50%)
École Alberte-Melançon	Direction (50%)

Unité administrative	Identification du poste
École Providence	Direction
École Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc)	Direction
École Saint-Jacques	Direction (50%)
École Saint-Blaise	Direction (50%)
École Saint-Joseph (Lacolle)	Direction (60%) + Tâche
École Napoléon-Bourassa	Direction
École Saint-Eugène	Direction Direction adjointe
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Direction
École Saint-Gérard	Direction
École Notre-Dame de Lourdes (secteur Saint-Jean)	Direction
École Bruno-Choquette	Direction
École Saint-Lucien	Direction Direction adjointe (50 %)
École Félix-Gabriel-Marchand	Direction Direction adjointe
École Beaulieu	Direction Direction adjointe Direction adjointe
Centre La Relance	Direction
École Joseph-Amédée-Bélanger	Direction Direction adjointe (50%)
École professionnelle de Métiers	Direction Gestionnaire administratif
École Marguerite-Bourgeois	Direction Direction adjointe
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Adjoint administratif
École Dr.-Alexis-Bouthillier	Direction Direction adjointe
École Marie-Rivier	Direction Adjointe administrative
École Aux Quatre-Vents	Direction Direction adjointe
École des Prés-Verts	Direction Direction adjointe
École Marie-Derome	Direction
Secrétariat général	Secrétaire général
Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Direction
Service des ressources éducatives aux jeunes	Direction Direction adjointe Coordonnatrice Agente d'administration
Service des ressources financières	Direction Direction adjointe Agent d'administration

Unité administrative	Identification du poste
Service des ressources matérielles	Direction Direction adjointe Régisseure Régisseur Régisseur Régisseur
Service des ressources humaines	Direction Direction adjointe Conseillère en gestion de personnel Conseillère en gestion de personnel Conseillère en gestion de personnel
Service des technologies de l'information	Direction Coordonnatrice Régisseur

Monsieur Jacques Darche demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : mesdames et messieurs les commissaires Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Ont voté contre : Madame et messieurs les commissaires Nadine Arseneault, Jacques Darche et Stéphane Surprenant.

Pour : 17 Contre : 3

Adopté à la majorité.

AFFECTATIONS

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 10.06.28
005

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que monsieur Carl Du Sault, directeur adjoint à l'école Paul-Germain-Ostiguy soit affecté au poste de directeur adjoint à l'école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 10.06.28
006

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que madame Melisa Langlois, directrice adjointe à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit affectée au poste de directrice adjointe aux écoles Paul-Germain-Ostiguy (50%) et Mgr-Euclide-Théberge (50%), et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 10.06.28
007

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que monsieur Daniel Leblanc, directeur adjoint au Service des ressources éducatives aux jeunes, soit affecté au poste de directeur de l'école Saint-Vincent, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATION

Considérant la recommandation de la directrice générale;

HR 10.06.28
008

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que madame Linda Touchette soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école des Près-Verts, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSION (document séance tenante : RH 10.06.28-08.1)

HR 10.06.28
009

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Manon Labrecque, enseignante à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 10 juin 2010.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document séance tenante : RH 10-06.28-08.2)

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 10.06.28
010

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 inclusivement, soit accordé à madame Nancy Berger, technicienne en service de garde à l'école Bruno-Choquette.

Adopté à l'unanimité.

08.3 MODIFICATION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2010-2011 (document déjà transmis et modifié : RH 10.06.28-08.3)

HR 10.06.28
011

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que soient acceptées les modifications suivantes au plan d'effectifs du personnel de soutien adopté le 10 mai 2010 :

POSTES ABOLIS

- Poste de concierge (- 9 275 m²) (38,75 heures/semaine) à l'école Sainte-Anne, pour le motif réaménagement de la structure administrative.
- Poste de concierge (- 9 275 m²) (38,75 heures/semaine) à l'école du Petit Clocher, pour le motif réaménagement de la structure administrative.

POSTES CRÉES

- Poste d'agent de bureau, classe I (21 heures/semaine) à l'école Paul-Germain-Ostiguy.
- Poste de concierge (- 9 275 m²) (30 heures/semaine) à l'école Sainte-Anne.
- Poste de concierge (- 9 275 m²) (30 heures/semaine) à l'école du Petit Clocher.
- Poste de surveillant d'élèves (35 heures/semaine) à caractère cyclique à l'école Beaulieu.

Adopté à l'unanimité.

09.1 ADOPTION DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 2010-2011 (documents RF 10.06.28-09.1)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 30 juin 2010.

09.2 TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010-2011 (document RF 10.06.28-09.2)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 30 juin 2010.

09.3 EXIGIBILITÉ DE LA TAXE SCOLAIRE (document RF 10.06.28-09.3)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 30 juin 2010.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT

10.1.1 SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE (MISE AU POINT) - ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document séance tenante : RM 10.06.28-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Techno-Contrôle 2000 Inc., le contrat pour le système d'alarme-incendie - mise aux normes à l'école Mgr-Euclide-Théberge, au montant de 109 995,00 \$ (taxes en sus)

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE (MISE AU POINT) - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document séance tenante : RM 10.06.28-10.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 10.06.28
013

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, L.M.L. Électrique (1995) Ltée, le contrat pour le système d'alarme-incendie – mise au point à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 171 625,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRE PARENTS

Aucun point n'est apporté par la commissaire parent.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 10.06.28
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Martin St-Jacques, enseignant en éducation physique à l'école Saint-Lucien ainsi qu'aux élèves de 6^{ième} année, qui ont produit deux films dont un a été soumis au concours du Festival du film de la jeunesse à Rimouski.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.06.28
015

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Vigneault, enseignante à l'école Saint-Lucien ainsi qu'aux élèves faisant partie de l'Harmonie de l'école, laquelle s'est méritée la troisième note d'or au Festival des Harmonies de Sherbrooke.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.06.28
016

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Julie Palin, enseignante à l'école Saint-Lucien, qui avec d'autres enseignants de l'école ont élaboré et produit un projet de « Lip Dub », sur la chanson *Grand Champion* du groupe québécois *Les trois accords*. Tous les élèves de l'école ont participé à ce projet original.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

14. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

HR 10.06.28
017

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au mercredi 30 juin 2010 à 19 h au Centre administratif de la commission scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL